

Vendredi 07 Avril 2023 – 19H30 – Siège de la Ligue Régionale

PRESENTS	BAILLY Jean-Pierre – COCAUD Armel – FOURNIER Bernard – GABORIEAU Cécile – GAILLON Armelle – HUARD François – LE QUILLIEC Cynthia – LEBOT Bernard – LEGRAIN Agnès – LEROUX RONDINEAU Maxime – LEVALLOIS Aline – LIBEAUT Isabelle – MICHON Bernard – MORINIERE Fabien – PERRAUD GAUTIER Clément – SONOR Jacques – SORIN Nicolas – SURGET Céline – TRIBOTE PAUGAM Françoise
INVITES	R'KIOUAK Mehdi – JOUNIER Franck – NICOLAS Philippe – PHILIPPE Jacques – ROUSSELOT Jacky – OLIVIER Yannick – HUNCKLER Jean-Pierre
EXCUSE	AILLERIE Christophe – BAILLY Laurence – BARBAUD Pascal – COLENO David – CONCILLE Christophe – DENIS Luc – DUPONT Jean Michel – GIBON Eric – MOREAU Stéphanie – MOULIN David – PASCO Sandrine – PORTAL Karine – ROUSSET Véronique – TROUILLET Steven
INVITES EXCUSES	CHAUVIN Tristan – FAUCHARD Agnès – LIGONNIERE Antoine – MECKES Charles

ACTUALITE LIGUE

Bernard FOURNIER accueille Jean-Pierre HUNCKLER et le remercie pour sa venue à notre réunion statutaire.

En l'absence du Président, Bernard FOURNIER fait part des actualités :

- Retour sur la réunion de zone du 17 & 18 mars 2023
- RDV avec la mairie de Saint Herblain le 09 mars 2023 pour le projet de gymnase et réaliser un point sur la restructuration de la Ligue

Bernard FOURNIER indique que lors de ce rendez-vous, il a demandé qu'une réponse politique auprès de la ville lui soit apportée pour avancer sur le projet du gymnase (budget mini 1 140 000 euros) afin de le déposer dans le cadre du plan 5000 équipements, avant le 21/06/2023.

Concernant les travaux du siège, les premiers chiffrages s'élèvent à 250 000 euros, et les premiers travaux devraient avoir lieu au 4ème trimestre 2023.

Bernard FOURNIER indique qu'il a eu ce jour un entretien avec le « bureau structure » qui a vérifié la faisabilité du projet.

- Conseil Stratégique IRFBB le 20 mars 2023
- Retour sur diverses réunions / événements : RDV avec le club de la Garnache – Formation sur les incivilités – Esport au Warehouse – Séminaire des CTS

Céline SURGET fait un retour sur la formation animée par 2 négociateurs de la gendarmerie nationale. Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette demi-journée. Les élus présents sont satisfaits de cette initiative et sont favorables à ce que la formation soit renouvelée.

Clément PERRAUD GAUTIER évoque la journée esport au Warehouse en partenariat avec l'association esport de Nantes. Il signale qu'il a eu de très bons retours, le fait d'intégrer le esport dans un lieu insolite a été bien perçu.

- Réunion de la DRAJES le 29 mars 2023
 - Alexandre MAGNANT est le nouveau Délégué Régional Académique, son adjoint est Fabrice LANDRY.
 - Concernant les aides ANS Emploi, une forte baisse est à prendre en compte. Cette baisse engendre la mise en place de nouveaux critères d'éligibilité, plus restrictifs qu'auparavant. Les dossiers devront être déposés au plus tard le 12/05/2023.
 - Lors de cette réunion, il a été évoqué l'animation territoriale autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Yannick OLIVIER indique que sur la baisse des aides, la Conférence des Financeurs a alerté l'ANS.

Philippe NICOLAS estime que cette baisse va remettre en cause plusieurs projets d'embauche.

Fabien MORINIERE regrette que cette baisse soit annoncée au dernier moment car elle met les clubs en difficulté.

TOUR DES POLES

Pôle Administratif – Maxime LEROUX

L'Assemblée Générale aura lieu le 24 juin 2023, vraisemblablement au Mans. Christian AUGER sera le représentant fédéral.

Dans le cadre des opérations électorales pour l'élection complémentaire du Comité Directeur et les élections des délégués fédéraux pour l'Assemblée Générale de la Fédération, nous devons constituer une Commission électorale chargée de la vérification des candidatures.

Maxime LEROUX propose la composition suivante :

Président : Bernard MICHON

Membres : Mehdi R'KIOUAK – Véronique IGIELSKI

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la composition de la commission électorale.

Dans le cadre de la modification des statuts demandés par la FFBB, à la suite des lois sur la gouvernance du sport, nous devons procéder à une modification des statuts et du règlement intérieur. Le projet de statut a été envoyé aux membres du Comité Directeur en amont de la réunion.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le projet de statuts et la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire, le samedi 24 juin 2023, avec comme unique point à l'ordre du jour : Modification statutaire.

Commission Régionale de discipline : Bernard MICHON

Bernard MICHON indique que sans surprise, l'activité de la Commission de discipline est en hausse. A ce jour, 167 dossiers ouverts pour la saison 2022-2023, dont 107 pour des cumuls de 3 FT et/ou FDSR (en comparaison, 152 dossiers pour la saison 2021-2022, dont 100 pour des cumuls de 3 FT).

Il souhaite que soit mis en place une « Commission de conciliation » sur certains dossiers pour lesquels la Commission de discipline est démunie (la parole des uns contre la parole des

autres). Cela permettrait d'atténuer les choses et d'apporter des réponses plus satisfaisantes aux intéressés.

Philippe NICOLAS signale qu'au Comité 49, le Secrétaire Général demande aux clubs s'ils se sont contactés avant de transmettre un incident à la Ligue Régionale,

Jacques PHILIPPE pense que l'idée est intéressante, en instituant ces Commissions par département.

Franck JOUNIER estime qu'il faut faire en sorte qu'il y ait un filtre au niveau départemental, et souhaite qu'un travail soit fait avec les arbitres sur la rédaction des rapports.

Bernard FOURNIER souhaite que la FFBB soit consultée sur ce projet de « Commission de conciliation ».

Pôle Trésorerie – Aline LEVALLOIS

Aline LEVALLOIS fait part des éléments suivants :

- La FFBB réfléchit à une augmentation de l'indemnité kilométrique
- La FFBB va augmenter sensiblement sa part de licence.

Jean-Pierre HUNCKLER indique que cette augmentation est proposée pour plusieurs raisons :

- La FFBB est touchée comme tous par l'inflation, notamment sur les salaires.
- Il y a une volonté de revenir à un budget de 39 Millions d'euros (connu avant COVID), contre 36,5 aujourd'hui. Cette baisse s'explique notamment avec la suppression des droits TV depuis 2020. Il rappelle que le Basket Français a investi 12 millions d'euros (dont 7 directement sur les fonds propres fédéraux) pendant la crise COVID. Le budget de 39 Millions d'euros est le budget nécessaire pour continuer à aider les territoires sur le développement du basket
- La FFBB doit investir sur les Jeux Olympiques de 2024, car l'héritage bénéficiera aux fédérations ayant préparé et réussi les J.O. La fédération va devoir également supporter des coûts relatifs à la gestion des équipes de France pendant la compétition.
- Financement de la nouvelle pratique 3x3. Nos Equipes de France ne sont pas qualifiées d'office bien que nous soyons organisateurs.
- La FFBB a fait le choix d'appliquer cette augmentation en une seule fois (elle n'a augmenté le socle qu'une fois en 8 ans). Cela permettra dès la saison prochaine à la FFBB d'avoir un budget à l'équilibre.
- Un argumentaire sera adressé aux Ligues et aux Comités pour l'explication aux clubs

Aline LEVALLOIS propose que la Ligue n'augmente pas sa part sur les licences. Mehdi R'KIOUAK rappelle que la Ligue est touchée également par l'inflation, notamment sur les salaires.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le prix « Ligue » des licences pour 2023-2024.

La trésorière aborde les dispositions financières liées à la discipline, en présentant les dispositions actuelles :

3 - FRAIS OCCASIONNES LORS DE LA PROCEDURE	2022-2023
Discipline (ouverture d'un dossier)	200,00 €
Discipline (3ème faute technique)	50,00 €
FAUTE TECHNIQUE	
2ème faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	25,00 €
4ème faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	100,00 €

Et présente l'état des fautes techniques à la mi-mars 2023 :

- Nombre de faute par licencié
 - A ce jour 1860 licenciés (**soit 2,7% des licenciés**) ont écopés d'au moins 1 faute cette saison

Cumul atteint	Nombre licenciés	CD44	CD49	CD53	CD72	CD85
5 FT ou FDSR	4	1	3			
4 FT ou FDSR	19	7	7	1	3	1
3 FT ou FDSR	86	41	24	1	14	6
2 FT ou FDSR	295					
1 FT ou FDSR	1456					

La Trésorière précise que le fonctionnement de la Commission de discipline est actuellement déficitaire, les pénalités ne couvrent pas le fonctionnement.

Un échange s'engage en séance sur la proposition d'augmenter de manière conséquente les pénalités financières liées au frais de procédure en matière disciplinaire.

Fabien MORINIERE constate qu'actuellement les fautes techniques sont infligées par des arbitres clubs et trouve l'augmentation conséquente. Il se demande comment est utilisé le produit des pénalités. Il estime que cela n'a plus de sens, et il n'est pas sûr que cela règlera le problème.

Bernard FOURNIER soutient la proposition d'augmentation conséquente des frais liés à la procédure disciplinaire et estime que nous ne pouvons pas nous lamenter sur les incivilités et ne rien faire. L'objectif est que cela finance la Commission de discipline, aujourd'hui déficitaire. Le coût du fonctionnement de la Commission doit être supporté par les sanctionnés.

François HUARD conçoit qu'il faille mettre ces pénalités. Toutefois, il souhaite exprimer son avis sur le fait que l'on va sanctionner à même hauteur une personne qui joue un match par weekend, et un salarié de club qui va coacher plusieurs rencontres par weekend.

Cécile GABORIEAU estime que les personnes qui sont salariées des clubs, sont des professionnelles et doivent avoir une exemplarité en la matière.

Yannick OLIVIER soumet l'idée d'alerter les collectivités territoriales pour les clubs qui ont beaucoup de dossiers ouverts.

Fabien MORINIERE indique qu'il aurait préféré recourir à des suspensions plutôt qu'à une hausse des pénalités.

Maxime LEROUX RONDINEAU lui répond que cela n'est pas permis par le Règlement Disciplinaire Général de la F.F.B.B. et que seule, une pénalité financière peut être infligée.

Mehdi R'KIOUAK souligne que cette augmentation va s'accompagner d'un suivi des clubs qui sont en difficultés par la Commission Société & Mixités.

Après débat, la proposition suivante est suggérée par le bureau et sera présentée au prochain Comité Directeur :

- Augmenter de 50% des frais d'ouverture de dossier
- Doubler les pénalités liées aux fautes techniques

Le Comité Directeur approuve à 18 votes POUR et 1 abstention cette proposition pour 2023-2024.

Aline LEVALLOIS propose de ne pas faire évoluer les autres dispositions financières pour la saison prochaine.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette proposition pour 2023-2024.

Aline LEVALLOIS, propose d'accompagner les Comités Départementaux et les clubs dans l'opération « Bracelets de fidélisation », en prenant en charge cette saison 50% de la facture en précisant que cette aide ne sera pas reconduite la saison suivante.

La prise en charge de 50% cette saison de cette opération est adoptée à l'unanimité.

En conclusion, la Trésorière demande aux élus pratiquant les abandons de frais de déplacement de transmettre leur certificat d'immatriculation à la comptabilité car un nouveau dispositif est mis en place pour les frais de la saison 2022 à déclarer en 2023.

Pôle Evènementiel & 3x3 – Clément PERRAUD GAUTIER

Clément PERRAUD GAUTIER présente le programme des évènements :

- ✓ 17/04 : CDF 3X3 BASKET ENTREPRISE à la Trocardière
- ✓ 21-23/04 : Tournoi Inter Pôles (TIP) Qualificatif au CREPS
- ✓ 29/04 : Rassemblement EFMB à Château-Gontier
- ✓ 5/05 : Finale E-Sport à la Trocardière
- ✓ 10/05 : Bureau Elargi
- ✓ 13/05 : Intronisation Académiciens et Finales jeunes
- ✓ **17-20/05 : Finales Nationales TIP à Angers + OPEN PLUS 3x3 du Mans**
- ✓ 28/05 : OPEN PLUS 3x3 du POULIGUEN
- ✓ 10/06 : Finales Coupes PDL et Master de Ligue à Ancenis

- **Commission 3X3**

Clément PERRAUD GAUTIER présente le plan de détection du joueur 3x3 élaboré par Joffrey SABARD. Ce plan répond aux objectifs suivants :

- Parfaire la détection des joueurs(es) en PDL et proposer un complément à leur formation 5x5 via le 3x3 sur les années U15 à U18
- A moyen terme, dynamiser la JUNIORLEAGUE et la rendre encore plus attractive pour les jeunes.

Objectif : 12 équipes par genre sur l'Open Plus JUNIORLEAGUE

- A plus long terme, avoir des jeunes issus de notre détection 3x3 Ligue sur le circuit SUPERLEAGUE

Le plan est annexé au procès-verbal.

Franck JOUNIER souhaiterait que Ligue et Comités travaillent ensemble sur les catégories jeunes, car les problématiques sont identiques.

- **Commission ESport**

Clément PERRAUD GAUTIER évoqué la CIC Esport Cup. Le prochain tour aura lieu le 14 avril à 20h00, puis la finale le 05 mai 2023 à 19H15 à La Trocardière en marge d'une rencontre du Nantes Basket Hermine.

Pôle Sportif – Jean-Pierre BAILLY

Jean-Pierre BAILLY, fait part des éléments suivants :

- **Championnat Inter Régional**

- Les différents apparatus entre les 3 ligues quant à une modification du championnat inter-régional en 2023-2024, ont été levés.
- Les 3 Commissions des Compétitions se sont réunies en visio et ont fixé un calendrier de travail pour une modification potentielle en 2024-2025
- Les clubs sont actuellement consultés sur l'intérêt qu'ils ont pour ce championnat.

- **Championnat Jeunes**

- Les finales des championnats jeunes se dérouleront le samedi 13 mai 2023 sur 2 sites.
Elles seront accueillies par 2 clubs :
 - MULSANNE BASKET 2000
 - SMASH VENDEE BASKETLes 2 sites accueilleront des rencontres R1 et R2. Le critère géographique sera respecté autant que faire se peut.

- **Championnat Séniors**

- Les finales des championnats seniors se dérouleront le dimanche 4 juin 2023. Le Bureau Régional a attribué l'organisation de celles-ci à SALLERTAINE.

- **Coupe des Pays de la Loire**

1/2 finales :

Les plateaux des 1/2 finales ont été confiés à :

- GREZ NEUVILLE pour les seniors féminines
- ASPTT NANTES pour les seniors masculins

Les rencontres auront lieu le samedi 29 avril 2023 à 18h30 et 21h00

- **Dispositions Financières**

- La Commission Régionale 5x5 propose de recenser toute personne non licenciée qui officie à la table de marque. La première infraction ferait l'objet d'un avertissement. La deuxième serait sanctionnée par une pénalité financière de 10,00 euros. La Commission propose également d'inclure cette disposition dans l'annexe 2 qualifiant les sanctions automatiques.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette proposition pour 2023-2024.

Nicolas SORIN propose que nous demandions à la FFBB un blocage sur emarque V2, qui empêcherait toute personne non licenciée de s'inscrire.

Commission Régionale Médicale : Bernard LEBOT

Bernard LEBOT fait le point sur les permanences médicales pendant le tournoi inter pôles.

Bernard LEBOT souhaiterait que la Ligue organise les journées médicales en 2025 sur la région angevine, avec le comité de Maine et Loire. Il souhaite savoir si le CD49 et la Ligue suivront ce projet.

Bernard FOURNIER demande si le budget de l'évènement est connu. Bernard LEBOT lui indique que oui, et que le risque de perte sur un tel évènement est faible.

Bernard LEBOT présente le déroulement type des journées médicales

Philippe NICOLAS indique que cet évènement coïncide avec le TOP 8 et que par conséquent, ses forces vives seront mobilisés ce qui nécessitera le soutien de la Ligue.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la démarche de candidature pour l'organisation des journées médicales 2025.

Pôle Citoyenneté & Vivre Ensemble – Sandrine PASCO

Commission Société & Mixités

Céline SURGET informe les élus que les dossiers de demande de label « FFBB Citoyen » ont été traités et évalués par la Commission régionale.

Elle indique également que la candidature pour l'organisation du forum « FFBB Citoyen » a été déposée. Ce forum aurait lieu courant janvier 2024 au CREPS de La Chapelle sur Erdre.

Pour conclure, Céline SURGET signale que la Commission travaille sur la mise en place d'actions citoyennes lors des manifestations de la Ligue.

Commission Basket Jeunes

- Finale Régionale du Challenge Benjamin(e)s
 - Un grand merci au club de Lamboisières Martin Basket de nous avoir accueilli lors de cette finale
 - Merci également au BPJEPS présents, Justine, Laurann et Fabien d'avoir participé au bon déroulement de l'après-midi
 - Un jeune Mayennais et une jeune Vendéenne se sont qualifiés pour la Finale Nationale. Ils seront accompagnés par Élodie GIRARD (élue au CD44, membre de la commission) les 21-22 avril 2023.

Fabien MORINIERE souligne l'atout pour la Commission de pouvoir s'appuyer sur des encadrants en formation BPJEPS lors de cette manifestation.

- Rassemblement des Ecoles Françaises de Minibasket

Fabien MORINIERE, en l'absence de Tristan CHAUVIN, signale que seules 2 réponses positives ont été enregistrées pour le rassemblement du 29 avril 2023. 19 Clubs qui n'ont pas répondu vont être relancés par la Commission avec une date limite au 17/04/2023.

Avec l'ensemble des événements et le calendrier des divers championnats il est difficile de trouver la « bonne date » pour organiser cet événement. Aussi La Commission réfléchit pour savoir si la ligue ne devrait pas créer une journée dédiée, afin que les actions mini basket soient « gelées » dans les Comités Départementaux ce qui faciliterait la mise en place de ce rassemblement.

Philippe NICOLAS estime que la Ligue Régionale n'a pas la compétence « mini basket », et que les Comités Départementaux ne doivent pas dépendre de la Ligue pour cette action.

Franck JOUNIER pense que l'harmonisation sera trop complexe à mettre en œuvre entre les 5 départements.

Fabien MORINIERE souhaite que la Ligue reste fédératrice des Commissions Départementales et estime qu'elle ne doit pas rester simple « spectatrice ».

Philippe NICOLAS considère que l'aspect kilométrique peut être important pour le mini basket et il se pose la question sur la nécessité de ce rassemblement.

Bernard FOURNIER propose que ce sujet soit évoqué lors d'un prochain bureau.

Pôle Formation & Emploi – Bernard FOURNIER

Bernard FOURNIER réalise un point d'étape sur les différentes formations organisées par l'IRFBB, le bilan financier de celles-ci et l'utilisation faite des produits.

Ce document est annexé au procès-verbal.

Mehdi R'KIOUAK, sur le projet de mise en place d'une formation « Responsable de petite et moyenne structure », indique que la communication se fera à partir de mai, pour un démarrage de session en janvier 2024.

Philippe NICOLAS estime que cette nouvelle formation offrira une possibilité d'évolution professionnelle pour les éducateurs et que cela ira dans le sens des demandes des clubs.

Jacky ROUSSELOT a fait une présentation des 2 projets de nouvelles formations a des salariés de clubs, il indique qu'elles ont été très bien perçues.

Commission Technique – Pôles Espoirs « André OSTRIC »

Retour sur le séjour des Pôles Espoirs à l'Etranger :

- ➔ 10 810 € récoltés dans le cadre de la campagne de financement participatif.

Bernard FOURNIER a trouvé cette expérience très enrichissante, l'échange des procédures de détection a été fortement apprécié.

PÔLE ESPOIRS : VOYAGE A L'ETRANGER



Financement participatif
= 10 810€ récoltés



Retour sur le clinic régional U13 et l'intervention de Pierre VINCENT :

PÔLE ESPOIRS / Clinic Régional U13 : Pierre VINCENT



- Formation séminaire ETR en juin
- Formation à destinations des coaches CF en juin



Bernard FOURNIER nous informe que Thelma LERAY intègre le Pôle France Yvan Mainini la saison prochaine.

ENTREE PÔLE France FEMININ



Tests Pôle France

LERAY THELMA

2013 - 2018 2018 - 2021 DEPUIS 2021

CTC Ouest PAYS DE LA LOIRE PÔLE ESPOIRS CREPS PAYS DE LA LOIRE

Commission Régionale des Officiels : Pascal BARBAUD

En l'absence de Pascal BARBAUD, Maxime LEROUX RONDINEAU réalise un point d'étape rapide sur l'activité de sa Commission, dans la mesure où les informations sont disponibles pour les élus en amont de la réunion, dont voici un résumé :

- **Observations**
 - 8 arbitres restent à observer en région
 - Pour les arbitres départementaux, la situation est hétérogène selon les comités départementaux.

- **Effectifs en formation d'arbitre départemental**
 - **CDO44** : 80 DONT 20 MAJEURS (1 aucune désignation, 1 moins de 10 désignations) dont 9 bonifications
 - **CDO49** : 103 DONT 10 MAJEURS (1 aucune désignation, 1 moins de 10 désignations)
 - **CDO53** : 23 DONT 8 MAJEURS (2 aucune désignation)
 - **CDO72** : 48 DONT 17 MAJEURS (1 aucune désignation, 4 moins de 10 désignations)
 - **CDO85** : 22 DONT 13 MAJEURS (9 moins de 10 désignations)

Maxime LEROUX RONDINEAU relate que Pascal BARBAUD a indiqué au bureau se dire inquiet pour le CD85, car il n'y a que 9 mineurs en formation.

Jacky ROUSSELOT signale qu'un stage d'une semaine sera organisé par le CD85 en juillet, pour permettre de valider les arbitres, l'observation sera réalisée sur des tournois qualificatifs début septembre. Il espère que cette nouvelle formule permettra de recruter plus d'arbitres.

- **Planning de formation CRO 2023-2024**
 - **Observateurs** : Formation en juin en présentiel (travail analyse clips vidéos, prise de notes QT, repérages pistes de travail) + recyclage
 - **Tournois Supports** : Montaigu (25-27 août), Coulaines et Le Mans GSOS (09-10 septembre), Saumur (Pâques 2024).
 - **Stages recyclages arbitres** : 16 et 17 septembre sur 2 sites.
 - **Stagiaires fédéraux** : 1 ou 2 séances communes avec les jeunes potentiels régionaux + tournoi de Saumur

- **Autres informations**
 - Présentation des résultats de l'Examen d'Arbitre Régional, et des prévisions d'intégration à la formation pour 2023-2024.
 - Les éléments règlementaires pour la Caisse de Péréquation sont en cours d'écriture.
 - Mise en place d'une réflexion sur la couverture des championnats R3, Jeunes Régions et D2.

INTERVENTION FFBB

Jean-Pierre HUNCKLER intervient sur 2 points, la gouvernance fédérale et l'état du basket français.

Concernant la gouvernance fédérale, il nous indique que Jean-Pierre SIUTAT est candidat à la présidence de FIBA EUROPE, l'élection se tiendra le 20/05/2023. S'il est élu, il sera dans l'obligation de démissionner du Comité Directeur de la Fédération, mais le moment n'est pas connu à ce jour pour diverses problématiques en lien avec la FIBA. Cela entraînerait un changement de Président d'ici la prochaine Assemblée Générale Fédérale et des modifications de la gouvernance fédérale.

Jean-Pierre HUNCKLER souligne l'importance pour la FFBB de visiter les territoires, comme depuis 2010, malgré l'interruption suite au COVID.

Il estime que le Vivre Ensemble va être générateur de revenu pour les clubs, notamment via le sport santé et le sport sur ordonnance. Les collectivités viennent financer ces nouvelles formes de sport.

Sur l'état du Basket Français, Jean-Pierre HUNCKLER est satisfait notamment grâce au travail des clubs, soutenus par les Comités, les Liges et la FFBB. Le nombre de licenciés « compétition » devrait être supérieur à 600 000 en fin de saison. Pour la première fois, les finales de Coupe de France se joueront à guichet fermé à l'Accor Hotel Aréna.

En conclusion, il informe les élus qu'à partir de la saison prochaine, l'opération 10 nouveaux adhérents actifs par club passera à 15.

En l'absence de question diverse, la séance est close à 23H15.

Le Président de Séance,
Bernard FOURNIER.

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX-RONDINEAU.